Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-212900484-20260330-DEL202626-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EDERN

Date de convocation
23 mars 2026

Date d'affichage de la convocation :
23 mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 19

DEL 2026-26

OBJET

MEMBRES C.C.A.S

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Jean-Paul COZIEN, maire

Etaient présents : Sandra BOUCHER, Pierre-Yves CHOSSEC, Solenn CŒUR – LE MEUR, Stéphanie CORRE, Jean-Paul COZIEN, Dominique DILOSQUET, Camille GUILLOUX, Pierre-Alain FEREC, Sébastien HAMON, Nadine HASCOET, Samuel LARDEUX, Cyrille LE GUEN, Daniel MAZE, Andrée PAUGAM, Alain QUEAU, Patrice RANNOU, Christelle TREUT

Étaient absents et représentés : Stéphane JAYR, Maryline RIVIERE

Dominique DILOSQUET a été nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire expose que,

En application de l'article L 123-6 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre communal d'Action sociale est fixé par le Conseil municipal. **Il propose de** fixer à 15 ce nombre, soit le maire élu de droit, 7 membres élus par le Conseil municipal et 7 membres que le maire nommera par arrêté.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer à 15 le nombre des membres du Conseil d'Administration,

Procède à l'élection des 7 membres du Conseil municipal, soit :

Camille GUILLOUX, adjointe
Nadine HASCOET, conseillère
Cyrille LE GUEN, conseiller
Andrée PAUGAM, conseillère
Sandra BOUCHER, conseillère
Stéphanie CORRE, conseillère
Maryline RIVIERE, conseillère

Est informé que monsieur le Maire nommera les 7 membres non élus par arrêté.

MAIRIE D'EDERN (FINISTÈRE)

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul COZIEN